

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET DÉMOCRATIE

Virginie Timmerman | *Chargée de projet Citoyenneté et démocratie
à Notre Europe - Institut Jacques Delors*



Le Mouvement européen - France et Notre Europe - Institut Jacques Delors ont organisé le 7 février 2014, à La Rochelle, le troisième débat du cycle « Droit d'Inventaire - Droit d'Inventer : 60 ans d'Europe, les réussites à conserver - les solutions à inventer » qui a permis aux citoyens présents de se saisir des questions suivantes : « Démocratie et emploi, les défis de l'Union européenne ».

Michel Caniaux, président du Mouvement européen - Charente-Maritime, a ouvert le débat avec quelques propos d'accueil en rappelant l'importance de l'Union européenne (UE) pour un territoire périphérique comme la Charente-Maritime. Julien Carpentier, chargé de projet au Mouvement européen - France, a présenté le cycle « Droit d'inventaire - Droit d'inventer » pour lequel des débats citoyens sont organisés dans les 8 euro-circonscriptions françaises autour des quatre enjeux majeurs que sont la démocratie, l'emploi, l'euro et la mondialisation.

Le dialogue, animé par Fabien Cazenave, blogger européen, s'est ensuite poursuivi, autour des questions d'emploi et de démocratie, avec le public et les intervenants suivants :

- Maxime Bono, maire de La Rochelle
- Philippe Herzog, président de Confrontations Europe
- Ignacio Diego Palacios, président de la Commission Arc Atlantique (CRPM)
- Gilles Savary, député français



1. Citoyenneté : des solutions face au désengagement des citoyens

À quelques mois des élections européennes, Philippe Herzog ressent de la part des citoyens, à la fois de l'indifférence, une réelle hostilité envers l'UE et enfin un désintérêt certain.

Pourtant, les élections européennes de 2014 se déroulent à un moment où l'UE est face à des choix décisifs. Gilles Savary souligne que la crise européenne a fait évoluer l'UE de manière darwiniste, en la divisant en deux : l'UE gouvernementale, non contrôlée démocratiquement, ayant pris le pas sur l'UE communautaire. Or l'UE était un projet prémonitoire qui a permis aux États membres de rester présents sur la scène internationale. Une régression nationale aujourd'hui apparaît insensée, il est impossible d'être plus petit dans un monde plus grand (G. Savary), car la mondialisation est une réalité, souligne Maxime Bono. Les États nations européens doivent retrouver leur souveraineté au niveau européen afin d'être capable de résoudre leurs problèmes, de pouvoir exporter leurs modèles et leurs valeurs et de partager leurs compétences avec leurs voisins (Ph. Herzog). Ignacio Diego Palacios soutient que l'UE se relèvera grâce au soutien des États membres ; elle les a aidés en temps de crise, à eux de la sauver aujourd'hui.

Dans ce contexte, la campagne européenne doit être active, offensive, prôner le changement tout en restant pro-européenne (Ph. Herzog) et simple (G. Savary).

La citoyenneté européenne souffre actuellement d'un désengagement citoyen, par manque d'appropriation de l'UE (Ph. Herzog). Ceci est le résultat du manque de pédagogie des dirigeants et des États nations faisant écran par rapport à ce qui se passe à Bruxelles.

Michel se demande quelles solutions face à ce constat ? N'est-ce pas principalement un problème de déficit d'information, ajoute Patrick ? Une participante demande également comment créer une société européenne ?

En effet, qu'il s'agisse de communication des médias, des gouvernements nationaux ou des régions, l'information est souvent déformée. Dans le cas des quotas d'exploitation durable de pêche, par exemple (M. Bono), l'UE avait

informé que désormais 60% des poissons, au lieu de 30% précédemment, peuvent être pêchés puisque le renouvellement de leur espèce est assuré ; et ceci grâce à l'instauration de quotas de pêche. Dans la presse, les citoyens pouvaient lire qu'il fallait arrêter de pêcher car 60% des espèces étaient en danger. Non seulement l'information est ici mal interprétée et met l'UE en porte-à-faux mais la question des compétences se pose. Fabien Cazenave demande si l'Europe des concombres peut faire rêver suite à la remarque de Michel, qui pense que l'UE devrait s'occuper de choses importantes plutôt que du calibrage des œufs. L'UE s'occupe également de la finance et de grands enjeux transnationaux, cependant il est difficile de communiquer sur ces questions très techniques.

De la même manière, l'information peut être détournée par les gouvernements nationaux et les régions qui reprennent à leur compte les actions bénéfiques de l'UE. Une ressortissante américaine souligne qu'elle est étonnée, qu'en France, au contraire de l'Espagne, il y ait si peu de panneaux qui explicitent l'aide des fonds européens sur les lieux qui en ont bénéficié. Allan se demande également par quels moyens les citoyens et particulièrement les jeunes peuvent s'approprier l'UE si ce n'est par les symboles tels que le drapeau ou encore des panneaux ? Dans ce but, Michel souhaiterait que les médailles aux Jeux olympiques soient comptabilisées pour l'UE dans son ensemble et non pour chaque État membre séparément. En effet, il est important de décupler l'information et la visibilité de l'UE mais il est difficile de communiquer sur des chiffres derrière lesquels se cachent pourtant la solidarité européenne (Maxime Bono). Devant la Mairie de la Rochelle sont dressés les drapeaux de la France, de l'UE et de l'ONU ; de plus, une place et un rond-point de l'Europe existent. Ces symboles donnent l'occasion d'expliquer ce qu'ils représentent. Or, dans le cas de la Rochelle, l'UE a joué un rôle primordial pour la reconversion de la ville. C'est grâce aux 37 millions d'euros de fonds européens touchés par la ville que l'Université a pu être construite au moment où la ville était dans une très grande difficulté face à la dégradation de son tissu industriel.

L'UE doit susciter l'intérêt, mais elle doit aussi toucher le cœur des citoyens (Ph. Herzog). Au-delà de la communication et de l'information, l'UE doit devenir une expérience. Pour cela, il faut développer les échanges, particulièrement entre les jeunes. Avec la découverte de Cracovie, Florence, Paris, Londres ou Athènes, ils se rendent compte de la richesse de la diversité culturelle européenne et cela crée un sentiment d'appartenance (G. Savary).

Michel Caniaux partage le souhait de faire voyager les jeunes Européens mais qui paie ? Pierre ajoute que

plusieurs bourses Erasmus ne sont effectivement pas utilisées car elles sont trop faibles et les parents ne peuvent pas fournir le complément. Outre Erasmus, d'autres dispositifs existent comme le jumelage d'écoles d'apprentis, les voyages scolaires financés par la région (M. Bono).

Le Parlement européen s'occupe de sujets très concrets, il faut donc améliorer la communication autour afin de faire connaître ses actions (I. Diego Palacios).



2. Démocratie : un pouvoir renouvelé pour faire face à la crise du système représentatif

Le désengagement des citoyens n'est pas seulement lié au manque d'information, le système de l'UE est complexe.

Pour Alice, la raison principale du désengagement des citoyens est que la construction européenne est anti-démocratique. Pour elle, cela est lié au sentiment que leur vote n'a aucun impact. C'est pour cela qu'aux côtés d'autres citoyens, ils ont créé pour les élections européennes des listes tirées au sort, s'inspirant de la démocratie grecque originelle. Cette question soulève la soutenabilité du système représentatif et du mandat représentatif. Mais cette crise n'est pas uniquement européenne, car la démocratie est également un défi intérieur (Ph. Herzog).

Cette question rejoint celle de Gérard, qui demande qui décide dans l'UE car malgré le fait que les citoyens aient voté non au traité constitutionnel en 2005, le traité de Lisbonne, reprenant la majorité des éléments du premier, a été voté. De cette confusion face aux pouvoirs de décision découlent plusieurs questions, sur le TAFTA¹, la légitimité de la présidence tournante quand elle arrive à la Grèce, elle-même administrée par la Troïka.

Le système de l'UE est fondamentalement différent du système français. L'UE n'est pas un système fédéral, ni une simple association d'États. Il est gouverné par les États membres et le Parlement européen a peu, voire aucun, levier d'action (G. Savary). C'est un vrai choc des cultures. Le Parlement européen est une assemblée multi-culturelle où le dialogue est plus franc. Toutes les cultures

européennes s'y côtoient et les compromis sont nécessaires pour trouver des solutions. Il n'y a pas de majorité systématique, contrairement à l'Assemblée nationale française où tous les députés d'un même parti voient leur vote dicté par le parti politique. Dans les autres institutions européennes, les États membres ont un poids considérable. Par exemple, ce n'est pas Mario Draghi seul qui gouverne la Banque centrale européenne (BCE), il est accompagné des gouverneurs nationaux, désignés par les gouvernements (M. Bono).

Cela explique les doutes des citoyens quant à leur influence dans ce système. Concernant le traité constitutionnel et le traité de Lisbonne, la confusion s'explique par l'absence d'analyse concernant le « non » français (Ph. Herzog) ; or le « non » n'était pas qu'un vote eurosceptique, il comptait aussi des fédéralistes qui n'étaient pas favorables à ce projet inabouti, ou encore ceux qui avaient ainsi manifesté leur contestation du gouvernement en place. En effet, le traité constitutionnel était prématuré en l'absence de vision commune. Le traité de Lisbonne n'est pas une réplique exacte du traité constitutionnel, il matérialise un statu quo qui s'était développé suite aux derniers traités. De plus, si la France et les Pays-Bas ont dit non, les Espagnols par exemple avaient voté « oui » ; il s'agit d'écouter tous les citoyens européens (I. Diego Palacios, G. Savary). Depuis le début de la construction européenne, la France tente d'imposer sa vision à l'UE. L'Europe sociale, incluant le Smic, est une idée française de l'UE. La France a toujours eu un leadership dans la construction européenne, suite au « non » de 2005, elle a perdu de l'influence (G. Savary). Tous les pays doivent être écoutés.

Les prochaines élections européennes seront les premières depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui améliore la transparence des institutions, nécessaire pour instaurer une confiance avec les citoyens (M. Bono). Par exemple, le président de la Commission sera pour la première fois choisi en fonction du parti majoritaire aux élections (Ph. Herzog). Il aura donc un véritable mandat pour mener les prochaines politiques européennes et répondre aux défis majeurs (I. Diego Palacios).

Aujourd'hui, la question essentielle est celle de savoir quelles politiques prévoit l'UE pour accompagner le marché unique et réduire le chômage (Ph. Herzog).

3. Emploi : un combat politique en œuvre

L'emploi, spécialement celui des jeunes, doit devenir le premier objectif de l'UE. Le chômage des jeunes est dramatique ; c'est pourtant eux qui conduiront l'UE de demain.

En parallèle, il existe un véritable enjeu démographique puisque la population européenne vieillit. Le baby-boom d'après-guerre a évolué naturellement en papy-boom (I. Diego Palacios). La population active doit augmenter.

Les situations des États membres sont différentes, particulièrement entre le Nord, où il y a besoin de plus d'actifs, et le Sud, où le taux de chômage est élevé. Si la mobilité des jeunes peut être une solution dans les quelques années à venir, il est nécessaire de réformer les systèmes pour qu'ils soient viables dans le long terme : améliorer les dispositifs de prise en charge des enfants afin de concilier plus facilement maternité et vie active, ceux de l'immigration, ainsi que la productivité et l'innovation industrielles ou encore l'adéquation des formations. Les États membres doivent être plus solidaires, particulièrement dans la zone euro, car ils sont interdépendants. De même, une harmonisation sociale et fiscale doit être menée (M. Bono). Patrick souligne que l'UE est désarmée face à cette question de l'emploi, et que pour créer des outils conséquents, il faudrait un budget plus important.



En conséquence, l'UE doit définir les contours d'une nouvelle croissance. Les citoyens doivent mener ce combat politique, et ils ont la possibilité de s'exprimer. L'UE peut s'adapter à la mondialisation, elle est un choc violent, mais elle est aussi source de développement (Ph. Herzog). C'est pourquoi l'UE a développé le marché intérieur continental. D'ailleurs tous les pays sont confrontés aux mêmes conditions ; si certains s'en sortent, c'est que des possibilités existent (G. Savary). Cette crise souligne la nécessité de trouver des réponses communes (I. Diego Palacios).

Ainsi, Francis ajoute une question sur la manière d'éviter le dumping social et la victoire du libéralisme. Annie se demande si un Smic européen peut être envisagé après le Smic allemand ? Car il s'agit d'une mesure d'harmonisation dont tous les pays devraient éprouver le besoin (I. Diego Palacios). Il faut définir un contrat social européen et établir des dispositifs communs de partage pour les questions d'emploi, de santé, d'éducation. Cependant, cette harmonisation doit être différenciée pour tenir

compte des pays qui connaissent des situations très différentes (Ph. Herzog).

Pierre se demande quelles seraient les conséquences d'un rétablissement des barrières douanières ? Mais les conséquences ne sont pas chiffrables (Ph. Herzog). Si chacun ferme ses frontières, les pays feront face à une nouvelle dépression mondiale car leurs richesses sont basées sur les échanges réciproques.

Les citoyens sont inquiets concernant le TAFTA. En effet, afin de négocier avec des grandes puissances telles que les États-Unis, l'UE doit être unie dans le but de faire prévaloir ses valeurs. Quelques domaines tels que la finance ou encore la protection des données ont pu être intégrés dans les négociations mais pour cela, il faut que les États membres soient d'accord sur ce qu'ils veulent, et le contexte actuel ne s'y prête pas. Pourtant, le Parlement européen a voté le mandat à la Commission européenne

pour négocier le traité, cela reflète le positionnement majoritaire des pays européens.

Aussi, l'UE peut se diriger vers une économie « verte » pour à la fois préparer la transition énergétique visant à une sortie progressive du pétrole, et un urbanisme à visage humain (Ph. Herzog). L'UE peut également développer une économie « bleue » avec des professions maritimes plus attractives et durables (I. Diego Palacios). L'UE doit investir dans les infrastructures et les politiques d'avenir dans lesquelles se trouvent des millions d'emplois possibles. Outre ces mesures, la zone euro doit se doter des outils nécessaires à son bon fonctionnement : capacité d'emprunt et garantie auprès de la Banque centrale européenne, fond d'investissement, gouvernement économique (Ph. Herzog). Pour autant, l'UE ne résoudra pas seule les problèmes mondiaux, elle peut uniquement aider à les stabiliser.

Les photos et le podcast du débat sont disponibles sur notre site Internet.

1. *Transatlantic Free Trade Area* ou Zone de libre-échange transatlantique, également connu sous le nom *Transatlantic Trade and Investment Partnership* (TTIP) ou Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

Sur les mêmes thèmes...

INVENTER LES POLITIQUES EUROPÉENNES DE DEMAIN

Virginie Timmerman, *Synthèse du 2^{ème} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, mars 2014*

UNION EUROPÉENNE, EMPLOI ET MONDIALISATION

Virginie Timmerman, *Synthèse du 1^{er} débat « Droit d'inventaire – Droit d'inventer », Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2014*

UNIS DANS LA DIVERSITÉ : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel, *Études & Rapports No. 102, Notre Europe – Institut Jacques Delors, décembre 2013*

VERS UNE EUROPE SOCIALE RENFORCÉE ?

Marie Billotte et Sofia Fernandes, *Synthèse, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juillet 2013*

« L'EUROPE » ET SES « ÉLARGISSEMENTS » : STOP OU ENCORE ?

Yves Bertoncini et Sami Andoura, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

MONTER AU FRONT POUR CONDUIRE L'EUROPE

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

CONCURRENCE SOCIALE DANS L'UE : MYTHES ET RÉALITÉS

Kristina Maslauskaitė, *Études et Rapports No. 97, Notre Europe – Institut Jacques Delors, juin 2013*

SERVICES PUBLICS ET CONCURRENCE EUROPÉENNE : CONTRADICTION OU CONCILIATION ?

Pierre Lepetit, *Policy Paper No. 60, Notre Europe – Institut Jacques Delors, janvier 2013*

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*

